

Messieurs Veuve Guerin et fils à Lyon

M

Genes le 13. Juillet 1701.

Messieurs V. Guerin et fils à Lyon.



Les circonstances devenant plus favorables au commerce, nous avons l'honneur de vous prévenir que nous reprenons la suite de l'Etablissement que nous avions ici depuis longues années, et que la prudence nous avoit déterminé à liquider à l'époque des événements malheureux qui ont affligé cette Ville. Nous nous occuperons comme par le passé de toutes les opérations dont cette place est susceptible; nous y apporterons les mêmes moyens, le même zèle, et nous nous flattons de mériter la même confiance.

Notre société n'éprouvant aucun changement, nous croyons inutile de vous rappeler les Signatures de nos associés gérants que nos précédentes circulaires ont déjà fait connaître.

Nous avons l'honneur de vous saluer

Am. Regny Per. pl. & C.



C. S. V. S.

In vous remettant la Circulaire d'autre part,
Nous avons l'honneur d'y joindre l'offre
particulière de nos services. Nous serons
charmés que le nouveau cours d'affaires que
vous prenez nous fournisse les moyens d'établir
une correspondance active avec votre Maison: nous
nous empresserons, dans toutes les circonstances
de vous prouver l'attention de notre considération
sans dévouement.

Veillez à agréer nos salutations affectueuses.

Crisp. Regny Rose fils & C^o

Messieurs Veuve Guerin et fils à Lyon

Genes le 31. Decembre 1803

Cours des Soies S/n. Blanc.

| | | | |
|----------------|----------------------------|---|---------------|
| Soie de | Parme à 2. B ^{te} | 1 ^{re} L ^{re} f ^{te} | 2. 19. |
| or | Lurin | 1 ^{re} f ^{te} | 19. |
| or | or | 2. or | 18. |
| or | Naples | 2. or | |
| or | Gènes | 1. L ^{re} or | 18. 1/2 à 19. |
| Soie graine de | Romagne | 2. or | 17. 1/2 à 18. |
| or | Losane | or | 16. 1/2 à 17. |
| or | Gènes | 1. L ^{re} or | 18. 1/2 à 19. |
| Organes de | Lurin | 28. à 30. or | 24. |
| or | dit | 32. à 34. | 24. |



us
de
on
ce
ous